

# Réunion du Conseil Municipal

## Du 9 novembre 2016 à 8 heures 45

L'an deux mille seize et le neuf novembre l'assemblée régulièrement convoqué le 31 octobre 2016, s'est réuni sous la présidence de Robert BOUDON

Sont présents: Robert BOUDON, Monique DELFAU, Jean-Pierre VAISSADE, Monique LOUVRIER, Christian LAURAIRE, Michel BOUDON, Thierry BRUNEL, Jean ALBARET, Marcel RIEUTORT, Lucien VAISSADE, Laurent CAYREL

Secrétaire de séance: Thierry BRUNEL

### Ordre du jour

- Budget principal : décision modificative
- Budget service eau et assainissement : décision modificative
- Contrat groupe d'assurance statutaire 2017/2020
- Éclairage Public village de Montgros
- Règlement intérieur du columbarium et du jardin du souvenir
- Affaires diverses

➤ Approbation du compte rendu de la séance précédente.

*Les élus valident le compte rendu de la réunion du 4 août 2016.*

➤ Budget principal - décision modificative

Le maire expose au conseil municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2016, étant insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
023 (042)	Virement à la section d'investissement	32123.00	
6531	Indemnités	30.00	
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	-15584.00	
73925	Fonds péréquation ress. interco.,commun.	195.00	
7022	Coupes de bois		16483.00
7325	Fonds péréquation ress. interco.,commun.		281.00
<b>TOTAL :</b>		<b>16764.00</b>	<b>16764.00</b>
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2031 (041)	Frais d'études	37232.00	
2031 - 32	Frais d'études	-37232.00	
2041581 - 22	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	7245.00	
2152 - 22	Installations de voirie	7635.00	

2031	Frais d'études	1043.00	
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement		32123.00
1323 - 22	Subv. non transf. Départements		273.00
1341 - 22	D.E.T.R. non transférable		23527.00
1641 - 22	Emprunts en euros		-40000.00
2313 (041)	Constructions		37232.00
2313 - 32	Constructions		-37232.00
<b>TOTAL :</b>		<b>15923.00</b>	<b>15923.00</b>
<b>TOTAL :</b>		<b>32687.00</b>	<b>32687.00</b>

Le maire invite le conseil municipal à voter ces crédits.

*Le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve la décision modificative n°1/2016 du budget principal de la commune.*

(Pour : 11 - Contre : 0 - Abstention : 0)

➤ **Budget service eau et assainissement : décision modificative**

Le maire expose au conseil municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget du service de l'eau et de l'assainissement de l'exercice 2016, étant insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
023 (042)	Virement à la section d'investissement	5000.00	
6063	Fournitures entretien et petit équipt	-3500.00	
61523	Entretien, réparations réseaux	-1500.00	
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2156 - 14	Matériel spécifique d'exploitation	-6335.00	
131 - 14	Subvention d'équipement		40865.00
1641 - 14	Emprunts en euros		-52200.00
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement		5000.00
<b>TOTAL :</b>		<b>-6335.00</b>	<b>-6335.00</b>
<b>TOTAL :</b>		<b>-6335.00</b>	<b>-6335.00</b>

Le maire invite le conseil municipal à voter ces crédits.

*Le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve la décision modificative n°1/2016 du budget du service eau et assainissement de la commune.*

(Pour : 11 - Contre : 0 - Abstention : 0)

➤ **Contrat groupe d'assurance statutaire 2017/2020**

En séance du 23 février 2016, le conseil municipal a donné son accord au Centre de gestion pour

réaliser en son nom un marché public en vue de sélectionner les meilleures propositions de contrats d'assurances relatifs aux risques statutaires des fonctionnaires territoriaux.  
La commission d'appel d'offres du centre de gestion à retenue en séance du 11 juillet 2016 la proposition d'assurance présentée par l'assureur AMTRUSTB et les courtiers YVELIN-COLLECTEAM.

*A ce stade le maire demande au conseil municipal :*

- de décider d'adhérer ou non au contrat
- de faire le choix du taux de prime en fonction des franchises proposées.

**Le conseil municipal décide :**

- d'adhérer à ce contrat dont les caractéristiques sont les suivantes :
  - 4.94% avec une franchise de 10 jours fermes par arrêt en maladie ordinaire pour les agents affiliés à la C.N.R.A.C.L
  - 1.10 % avec une franchise de 10 jours fermes par arrêt en maladie ordinaire pour les agents affiliés à l'IRCANTEC.
- autorise le maire à signer ce contrat

*(Pour : 11 - Contre : 0 - Abstention : 0)*

#### ➤ Éclairage Public village de Montgros

Présentation du devis relatif à l'éclairage public du village de Montgros dont le montant total s'élève à 1 168.83 € HT.

Le maire fait savoir que ces travaux ne seront entrepris, qu'après acceptation par la commune d'un versement d'un fonds de concours de 50% du montant HT soit 584.42 €

*Le maire invite le conseil municipal :*

- à se prononcer sur la suite à donner à ce projet
- à l'autoriser à signer la lettre de commande et à verser le fonds de concours

Monsieur Laurent CAYREL ne participe pas au vote.

**Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide :**

- de donner son accord sur les dispositions techniques et financières du projet,
- d'autoriser le maire à verser le fonds de concours,
- de procéder aux inscriptions budgétaires nécessaires à la réalisation de ces travaux.

*(Pour : 10 - Contre : 0 - Abstention : 0)*

#### ➤ Règlement intérieur du columbarium et du jardin du souvenir

Présentation du règlement intérieur pour le columbarium et le jardin du souvenir.

*Le maire demande au conseil de le valider.*

**Le conseil valide le règlement intérieur.**

*(Pour : 11 - Contre : 0 - Abstention : 0)*

➤ Affaires diverses

- Programme des coupes de bois exercice 2017

Présentation du programme des coupes de bois prévu par l'ONF dans les forêts de la commune bénéficiant du régime forestier à savoir :

Forêt sectionale de Lagarde, parcelle 3 (Amélioration)

Forêt sectionale des Mazes, parcelle 23 (Amélioration)

*Le maire demande au conseil de valider le programme des coupes, proposé par l'ONF.*

*Le conseil valide ces propositions.*

*(Pour : 11 - Contre : 0 - Abstention : 0)*

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 10 heures.

Le maire

Robert BOUDON,

Monique DELFAU

Jean-Pierre VAISSADE

Monique LOUVRIER

Christian LAURAIRE

Michel BOUDON

Thierry BRUNEL

Jean ALBARET

Marcel RIEUTORT

Lucien VAISSADE

Laurent CAYREL